N° 219. VENDREDI, 14 SEPTEMBRE 1838. 9me ANNÉE.

Journal de La Haye.

RUSSIE.

Le *Journal d'Odessa*, en date du 17 août dernier, porte ce qui suit :

« La plupart des articles de notre commerce se sont ranimés depuis quelques jours, et nous croyons pouvoir espérer que le second semestre de cette année offrira un mouvement remarquable. Nous avons déjà dit que nos blés occupent les spéculateurs ; les laines tsigaies et communes sont aussi demandées par l'Angleterre et la France, ainsi que les métis. Dans ce moment-ci il n'y a que de l'ordinaire en magasin. Les prix du suif se soutiennent à 12 roubles, et il en faut pour l'Angleterre ; mais on pense que nous en aurons peu cette année-ci, à cause des maladies qui règnent dans les troupeaux et de la cherté du bétail. On ne compte présentement que 150 barriques de suif sur place. La graine de lin est recherchée par l'Angleterre ; il y en a peu en ville, presque toute celle qui avait été produite l'année dernière étant épuisée ; mais la récolte prochaine sera très-abondante si le beau temps s'établit. »

POLOGNE.

On écrit de Varsovie, le 4 septembre :

« Hier a été célébré ici, avec beaucoup de solennité, le 12e anniversaire de l'avénement au trône de LL. MM. l'empereur et l'impératrice. A 9 heures, un service divin a eu lieu dans toutes les églises. Le gouverneur-général, adjudant-général Schipoff, a ensuite reçu, au palais de Brühl, les félicitations du clergé, des généraux, des divers fonctionnaires et de la bourgeoisie. Dans l'après-midi, M. Schipoff a donné un grand dîner. Le soir, il y a eu représentation *gratis* au grand théâtre, et la ville a été illuminée.

» Le ci-devant général polonais Prondzynski n'est pas mort, ainsi que le bruit en a couru ; il a été dangereusement malade, mais il est en voie de guérison. »

AUTRICHE.

On écrit de Vienne, du 5 septembre, que S. M. l'impératrice-mère est de retour en cette capitale, de son voyage à Tegernsée et à Munich.

Une lettre de Turin, du 30 août, contient ce qui suit :

« On apprend que S. M. l'empereur d'Autriche publiera, le lendemain de son couronnement à Milan, un grand acte de clémence. Une complète amnistie serait accordée à tous ceux condamnés pour crime politique. La garde noble italienne établie à l'occasion de ce couronnement et se composant de personnes appartenant aux familles les plus riches et les plus considérables de la Lombardie, résidera à l'avenir dans la capitale de la monarchie, ce qui, sans doute, comme un nouveau lien entre le monarque chéri et ce beau pays, contribuera à consolider la tranquillité et la prospérité de l'Italie. »

L'*Observateur Autrichien*, du 6 septembre, contient, dans un supplément extraordinaire le programme des cérémonies qui auront lieu le jour du couronnement, à Milan. Nous avons publié les principales dispositions de ce programme, dans notre numéro du 5 septembre, d'après les journaux français. A la suite de ce programme s'en trouve un autre contenant les cérémonies qui auront lieu à l'arrivée de LL. MM. à Venise. Le jour de cette arrivée n'y est pas indiqué.

PRUSSE.

On mande de Posen, le 31 août :

« Les différends avec l'archevêque restent dans le *statu quo* ; aucune mesure n'a été prise contre le clergé récalcitrant. On espère tout de la cour de Rome, avec laquelle on a entamé des négociations pour aplanir cette affaire.

» Les individus récemment arrêtés ici, n'ont pas encore été remis en liberté ; cependant, jusqu'ici, il n'y a pas eu de nouvelles arrestations ; l'enquête se poursuit très-secrètement.

» Les mouvemens de troupes en Pologne continuent sans qu'il transpire rien sur le but de ces dislocations. Le long de toute la frontière, on établit des magasins de blé considérables.

» Ici, à Posen, les troupes de la division sont réunies en ce moment, pour exécuter les manœuvres ordinaires d'automne.

» Les nouvelles de la province, quant à l'esprit public des habitans, sont satisfaisantes. Bien qu'il règne encore quelque fermentation, nulle part elle n'a dégénéré en excès, ce qui témoigne autant des dispositions pacifiques des habitans que de la sage administration du président supérieur, M. Flottwell. »

On mande de Berlin que S. M. le roi a reçu en audience quelques membres de la haute noblesse westphalienne qui étaient arrivés en cette capitale pour demander l'élargissement de l'archevêque de Cologne ; que le monarque leur a fait l'accueil le plus gracieux, mais que S. M. leur a donné à connaître que comme père de ses sujets, elle était obligée de veiller à leur tranquillité future.

SAXE.

On mande de Leipsig, le 7 septembre :

« LL. AA. RR. le prince et la princesse Jean de Saxe sont arrivés ici, hier au soir. Le prince royal de Prusse et son épouse sont arrivés également ici, quelques heures après. Ce matin la garde communale a été passée en revue, par le prince Jean, en sa qualité de commandant-général de toutes les gardes communales du royaume. Cette milice citoyenne a accueilli le prince par de nombreux vivats.

» LL. MM. le roi et la reine sont arrivés ici ce matin et ont été reçus avec enthousiasme par le peuple. Le roi est arrivé par le chemin de fer, et a fait la route de Dresde à Leipsig en moins de cinq heures et demie. »

HANOVRE.

On écrit de Hanovre, en date du 9 septembre :

« On assure qu'il est question du mariage de notre prince royal avec une fille du grand-duc de Mecklenbourg-Strélitz ; on attribue à cette union, les diverses visites que se sont rendues ces souverains. On dit que le roi songe à prendre des dispositions d'après lesquelles le prince royal, s'il naît à celui-ci un fils, renoncerait à ses droits à la couronne. Par cette mesure et en cas de décès du roi régnant, la durée de la régence serait plus limitée, que si une régence devait être nommée pour le prince Georges, dont la malheureuse cécité, incurable, à ce que l'on craint, l'empêcherait de prendre lui-même les rênes de l'administration. »

SUISSE.

On écrit de Berne, le 6 septembre, à une feuille ministérielle de France :

« La Diète, dans sa séance du 3, s'est ajournée au 1er octobre, pour donner aux députations le temps d'aller recevoir de nouvelles instructions auprès de leurs commettans. Les Grands-Conseils des cantons entreront, dans l'intervalle, en session extraordinaire. Le Directoire de Lucerne demeure chargé, d'une part, de transmettre aux gouvernemens les faits nouveaux qui pourraient intervenir durant la vacance de la Diète ; de l'autre, de prendre spontanément, aux termes du pacte, les mesures d'urgence que les circonstances pourraient requérir, sauf à en donner immédiatement communication aux états confédérés.

» Des officiers de l'état-major fédéral sont partis pour inspecter les frontières sur les points que l'on présume les plus éminemment menacés dans le cas d'une guerre d'invasion. Cette reconnaissance doit, dit-on, s'étendre, non-seulement sur toute la ligne du Jura, de Bâle à Genève, mais encore sur le littoral du Rhin et du lac de Constance, vu les dispositions peu rassurantes que manifeste le gouvernement du grand-duché. A cela près, il ne se fait nulle part aucun préparatif d'armement, à moins qu'on ne veuille donner ce nom à des réunions libres de membres de la Société fédérale des carabiniers, qui paraissent songer à s'organiser en corps-francs, et à des Adresses guerroyantes que l'on s'efforce de faire couvrir de signatures, dans l'espoir de pousser les gouvernemens cantonnaux et la Diète à quelque résolution violente, à l'instar de ce qui se passa en 1836. Les communes éminemment radicales du Seeland-Bernois et de l'Emmenthal viennent de donner à cet égard l'exemple au reste du pays ; mais leurs Adresses, quoique empreintes d'une grande exaltation, sont modérées au prix du manifeste que vient de lancer Bâle-Campagne, et des Adresses qu'on fait circuler dans les cantons de Thurgovie, d'Argovie et de Lucerne. On ne peut se dissimuler qu'il existe ici, même au sein du gouvernement, un parti assez nombreux qui répugne à l'idée d'une collision avec la France. S'il obtient la victoire dans la délibération qui va s'ouvrir au sein de notre Grand-Conseil, nul doute qu'il ne rallie à lui l'opinion de plusieurs cantons influens, tels que Zurich et Saint-Gall, outre que l'on sait par expérience que toute guerre, même défensive, est impossible à la Suisse sans la coopération zélée du canton de Berne.

» Aucun homme de bonne foi ne traitera légèrement l'affaire du blocus dont nous pourrions être menacés. La meilleure preuve de l'importance du commerce que la Suisse fait avec la France, c'est que huit à neuf cantons sont aujourd'hui à la veille d'abandonner leur ancien système monétaire, pour adopter de concert le système décimal français.

» Les nouvelles instructions données à la députation du canton de Schaffouse, concernant Louis-Napoléon Bonaparte, ont causé un étonnement général. Elles ne peuvent s'expliquer, aussi bien que le vote du député de Genève, que par le désir de la part des gouvernemens de ces deux cantons, de se réhabiliter auprès de la faction radicale qui les menace depuis long-temps l'un et l'autre. »

ITALIE.

Voici des détails sur la cérémonie de la prestation de foi et hommage dont nous avons fait mention dans notre précédent numéro. Ces détails sont extraits de la *Gazette Privilégiée de Milan*, du 4 septembre :

La cérémonie de l'hommage a eu lieu hier au palais où se trouvaient réunis tous les grands fonctionnaires ; à dix heures du matin, S. M. I. est arrivée. Elle était précédée par des pages, écuyers, chambellans, grand'croix, chevaliers de la Toison d'Or avec leurs colliers, le grand majordome et le grand écuyer du royaume lombardo-vénitien, puis l'empereur s'avançait la tête couverte, ayant à droite les gardes du corps des archers, et à gauche, les gardes du corps hongrois. S. M. a pris place sur le trône sans se découvrir ; le chancelier aulique s'est alors approché, et après avoir reçu de l'empereur la permission de rem-

---

FEUILLETON.

LE PACHA D'EGYPTE.

On a fait beaucoup de romans sur Mohamed ou Méhémed ou Méhémet-Ali, pacha d'Egypte. Fort des hommes, sans contredit, les plus remarquables de notre époque, les biographes, de leur état grands faiseurs de romans, ont cru nécessaire de fabriquer à Méhémet-Ali une origine un peu extraordinaire [illegible] d'une enfance à la façon de celles des princes dans le premier vagissement desquels on s'obstine à trouver l'indice d'une intelligence précoce.

M. de Bombelles, ancien capitaine de dragons, devenu évêque d'Amiens, fut chargé, en 1818 ou 1819, de prononcer l'oraison funèbre du premier enfant de la duchesse de Berry, mort à l'âge de douze heures ; c'était une princesse. Cette oraison funèbre est insérée tout au long et comme pièce sérieuse dans le *Moniteur* français. Après les *très-haute et très-puissante princesse* que l'étiquette commandait, on lit cette phrase admirable : « Les grâces de sa physionomie annonçaient les vertus qu'elle devait » posséder un jour. »

Les auteurs de la biographie des contemporains disent, à propos de Méhémet-Ali : « Il montra dès sa première jeunesse une sagacité extraordinaire, de l'adresse dans tous les exercices du corps et un grand désir de se distinguer. »

J'aime autant la phrase de M. de Bombelles, elle est tout aussi vraie et beaucoup plus drôle.

La vérité est, et dans cette circonstance comme dans beaucoup d'autres l'histoire est infiniment plus dramatique que le roman ; la vérité est, dis-je, qu'en 1798, époque de l'expédition française en Egypte sous le général Bonaparte, Méhémet-Ali, alors âgé de vingt-neuf ans, était tout simplement un contrebandier brave et entreprenant, qui ne pressentait en aucune manière ses hautes destinées et dont l'enfance avait présenté trop peu de particularités pour n'être pas déjà complètement oubliée.

Mais pour qu'on me pardonne de contredire ainsi les biographes, j'ai besoin d'établir que je mérite plus de créance qu'eux ; je dois faire connaître mes autorités ; les voici :

Le Pacha d'Egypte aime beaucoup les Français qui l'ont puissamment servi, alors que, mal affermi encore, il luttait péniblement contre son rival, le favori de l'Angleterre, Elfy-Bey. La valeur et les talens militaires des Français sont en grand renom en Egypte ; la glorieuse et presque fantastique expédition de 1798 a laissé de profondes traces dans les imaginations égyptiennes ; les noms de *Sultan juste* donné à Desaix, de *Sultan de feu* donné au général Bonaparte, sont restés dans toutes les mémoires ; aussi, lorsqu'après les désastres de 1815, la Restauration eut écarté des rangs de l'armée une foule d'hommes d'un haut mérite, Méhémet-Ali, qui méditait les vastes projets qu'il a accomplis depuis, s'efforça d'attirer à son service plusieurs officiers distingués, frappés en France d'une injuste proscription. Au nombre de ceux qui se rendirent à l'invitation du Pacha, se trouvait un lieutenant-général de cavalerie, le général Pierre Boyer, connu dans l'armée française sous le nom de *Pierre le Dur* et qui méritait bien ce nom. Ce général, auquel est due l'organisation européenne de la cavalerie de Méhémet-Ali, obtint toute la confiance du Pacha et fut admis dans sa familiarité la plus intime. Lorsque, peu de temps avant la révolution de juillet, le général Boyer revint en France, il se plaisait à raconter les événemens dont il avait été le témoin, les singularités de cette cour orientale dont il avait momentanément fait partie. C'est de sa bouche que j'ai recueilli, non pas une biographie complète de Méhémet-Ali, mais quelques particularités qui me paraissent de nature à faire apprécier cet homme, véritable créateur d'une ère nouvelle pour son pays. Un mot d'abord sur le général Boyer.

Le général Boyer est né à Belfort en 1772 ou 1773. Entré au service en 1792 il prit part à toutes les campagnes de la république, fit la guerre d'Italie sous le général Bonaparte et le suivit en Egypte. Rentré en France après la capitulation du général Menou il continua à servir en Italie, en Allemagne et en Espagne jusqu'à la fin de l'empire, en 1814. C'est en Espagne surtout que, par son inflexible sévérité, il mérita le nom de *Pierre-le-Dur*, que lui donnaient tous les soldats. Le général Boyer est un homme d'une très-grande bravoure, tous ses grades, jusqu'à celui de général de division, il les a gagnés sur les champs de bataille. Il a dans la figure quelque chose de la gravité orientale : en voyant sa longue moustache blanche qui couvre sa lèvre supérieure, on se figure facilement une barbe de la même couleur lui tombant sur la poitrine ; ses traits sont beaux et prononcés, son front élevé est surmonté de rares cheveux tout blancs, ses yeux ont conservé une vivacité extraordinaire : il y a dans toute sa personne une vigoureuse empreinte de force, d'énergie et de dureté. Le général Boyer devait merveilleusement convenir à Méhémet-Ali ; d'abord, il connaissait l'Egypte, et puis, il a tout ce qu'il faut pour imposer à des Arabes.

Après la révolution de 1830, le général Boyer a été employé en Afrique ; il commandait la division de Bône ; mais il a pour système que la meilleure manière de dompter les Bédouins, c'est de les tuer ; et comme il se montrait un peu trop conséquent avec cette idée, le gouvernement a été obligé de le rappeler.

Le général Boyer a failli terminer, comme le maréchal duc de Trévise, une vie respectée dans cent combats. Il faisait partie du groupe d'officiers-généraux qui accompagnaient le roi Louis-Philippe à la revue tristement fameuse du 28 juillet 1834. Deux balles parties de la machine infernale de Fieschi frappèrent sa selle devant et derrière lui ; une d'elles traversa et blessa le cheval à l'épaule gauche ; l'animal se cabra, le général crut, dans le premier moment, qu'il ne s'agissait que de quelques pièces d'artifice tirées sur le passage du roi ; mais ayant rabattu son cheval et jetant les yeux autour de lui, il se vit entouré de cadavres baignés dans le sang.

Le général Boyer est aujourd'hui inspecteur-général de gendarmerie.

Méhémet-Ali est né à la Cavale, petit port de la Romélie, en 1769. Il a donc aujourd'hui soixante-neuf ans. Son père Ibrahim-Aga était chef de la garde préposée à la police intérieure et à la sûreté des chemins, poste très-subalterne qui ne procurait au titulaire qu'une chétive existence. Dans sa jeunesse, Méhémet s'était occupé de commerce ; il faisait le trafic de tabac, un des produits les plus estimés de la Romélie. Le Pacha n'a pas oublié plus-tard qu'un négociant français, M. Lyon, de Marseille, établi à la Cavale, lui avait témoigné dans son enfance beaucoup d'affection, l'avait aidé dans ses premières entreprises commerciales et l'avait comblé de bienfaits. Lorsqu'il fut devenu maître de l'Egypte, il apprit que M. Lyon était retourné dans sa patrie ; il lui fit aussitôt écrire de venir au Caire. M. Lyon mourut subitement au moment même où il se disposait à se rendre auprès du Pacha. Méhémet montra un vif chagrin de cette mort, et envoya à la sœur de son ami, comme marque de souvenir, un présent de 10,000 piastres.

Etendant ses opérations commerciales, Méhémet était devenu contrebandier, mais contrebandier armé, contrebandier à la tête d'une troupe fort souvent disposée à ne pas se contenter de passer des marchandises en fraude. Lors de l'expédition française en Egypte, Méhémet avait déjà fait éprouver des pertes incalculables au gouvernement, qui, désespérant de se rendre maître de sa personne, lui fit offrir sa grâce et le grade équivalent chez nous à celui de chef de bataillon ou major s'il voulait se réunir avec sa bande aux troupes envoyées contre l'armée française. Le titre du grade offert à Méhémet, signifie dans la langue du pays *commandant de mille hommes*.

Méhémet accepta et fit partie du contingent fourni par la Cavale que le Capitan-Pacha vint prendre dans la rade de la Marmarin. Il n'eut pendant la guerre que de faibles succès, perdit la plus grande partie de son monde dans un engagement contre le général Lagrange, près de Balmanyeh, mais il sut se faire valoir et le Capitan-Pacha, en quittant l'Egypte, lui conféra un grade supérieur. Dans ce nouveau poste, il sut obtenir la confiance des soldats et s'attacha surtout à capter l'affection des Albanais, les plus braves comme les plus remuans et les plus séditieux des guerriers ottomans.

Après la retraite des Français, les Mameloucks qui avaient si long-temps dominé le pays, se flattaient qu'on allait leur rendre sinon l'autorité suprême, du moins toutes leurs possessions et leurs richesses ; ils se réunirent en armes sous la conduite des plus puissans de leurs chefs. Mais la Porte n'aspirait qu'à leur anéantissement total ; l'Angleterre, au contraire, désirait leur maintien et fit quelques efforts en leur faveur. Elle soutint particulièrement un des chefs, le célèbre Elfy-Bey, qui était venu à Londres solliciter l'appui et l'alliance de la Grande-Bretagne en échange d'importans avantages commerciaux qu'il promettait. Une lutte sanglante de plusieurs années entre les Mameloucks et les Pachas envoyés par la Porte pour gouverner l'Egypte, donna à Méhémet-Ali de fréquentes occasions de signaler ses talens militaires et lui permit d'accroître son influence. Après une longue succession de triomphes et de revers, son nom était devenu fa-

dre hommage, il s'est exprimé ainsi : « Les députés des congrégations centrales et provinciales du royaume lombardo-vénitien se présentent, jaloux de déposer au pied du trône de V. M. l'hommage de ces heureuses populations dont ils sont les interprètes, et de prêter le serment de leur fidélité et de leur dévouement inaltérable. Ils supplient V. M. de vouloir bien permettre gracieusement qu'ils soient amenés par moi en votre auguste présence, pour remplir ce devoir solennel. »

Le grand majordome du royaume lombardo-vénitien, s'avançant à son tour, a prononcé les paroles suivantes :

«Nous saluons de nos applaudissemens l'heureuse époque dans laquelle V. M. I., accordant sa présence désirée aux provinces du royaume lombardo-vénitien, vient au milieu de nous pour ceindre son front de la couronne de fer.

»Ce mémorable événement qu'enregistreront les fastes de l'histoire, devient le signal de la plus vive et de la plus sincère allégresse pour ces sujets qui aspirent à déposer dans les augustes mains de V. M. le solennel hommage de leur foi intacte et de leur attachement durable.

»Appelé dans cette heureuse occasion à l'honneur d'exprimer à V. M. ces sentimens de dévouement illimité, je me trouve le plus fortuné des hommes, d'être ainsi l'interprète d'un peuple loyal et reconnaissant. Puisse la divine Providence combler le plus ardent de nos vœux; en conservant long-temps la personne sacrée de V. M. à l'amour et aux respects de ses peuples. Ils vivent heureux et tranquilles à l'ombre tutélaire du trône de Ferdinand. »

Les sentimens de dévouement pour la personne sacrée de S. M., dont le grand majordome avait été l'organe, ont été ratifiés par l'auditoire entier, qui a couvert la voix du haut dignitaire par de bruyantes acclamations.

S. M. a daigné répondre dans les termes suivans :

« Je vois enfin en ce jour tous mes vœux satisfaits, en me trouvant au milieu de mes fidèles sujets du royaume lombardo-»vénitien, pour prendre la couronne de fer, conformément aux »statuts accordés à ce royaume, par son très-auguste fondateur.

»Au moment où je vais accomplir cet acte solennel, je désire »qu'il contribue à resserrer plus étroitement encore les nœuds »d'amour qui attachent ces peuples à mon trône, et qu'il soit »pour eux un nouveau témoignage de ma sollicitude paternelle »pour leurs intérêts. Je suis reconnaissant des sentimens de dévouement et de fidélité qui m'ont été exprimés en leur nom, et »je permets que par l'intermédiaire des députés ils me rendent »leur solennel hommage. »

Des applaudissemens unanimes ont accueilli cette gracieuse réponse.

Le conseiller aulique de la chancellerie a donné lecture de la formule de serment d'hommage. Après s'être incliné respectueusement devant S. M., il a lu à haute voix le serment dont toutes les paroles ont été successivement répétées par tous les députés qui tenaient levés le pouce et deux doigts de la main droite. Après la prestation du serment, l'empereur s'est levé, et le cortége s'étant remis en marche dans l'ordre qu'il avait suivi pour venir, l'empereur s'est rendu à pied à l'église métropolitaine, où il a assisté à l'exécution de l'hymne de Saint-Ambroise. Le corps des officiers et les nobles admis aux honneurs de la cour étaient restés dans le palais impérial pour présenter leurs hommages à LL. MM. à leur retour de la cathédrale. S. M. l'impératrice, ainsi que les archiducs et archiduchesses et les illustres hôtes qui honorent Milan de leur présence, ont assisté à la cérémonie dans une tribune magnifiquement ornée et située près du chœur. Toutes les tribunes des deux côtés de la nef étaient occupées par une société choisie. Les cérémonies du sacre étant terminées, S. M., précédée de son cortége, se rendit au palais impérial; les représentans du royaume lui présentèrent les marques de leur respect à sa sortie du temple. Durant le chant solennel de l'hymne de Saint-Ambroise, les troupes rangées sur la place du Dôme exécutèrent des salves de mousqueterie auxquelles répondirent les décharges de l'artillerie des remparts. Toutes les personnes qui ont rang parmi les représentans du royaume furent invitées à un banquet; les tables occupaient trois salles du palais. LL. MM., suivies de tous les membres de la famille impériale, se montrèrent dans ces salles, où elles furent accueillies par les témoignages du plus vif enthousiasme. Dans la soirée, LL. MM., tous les membres de leur famille et leurs illustres hôtes assistèrent au bal qui leur était offert par la noblesse. Tous les appartement du Casino de la noblesse avaient été décorés magnifiquement pour cette circonstance. LL. MM. en se retirant, furent saluées de nouveau par les acclamations de toutes les personnes présentes à cette fête.

ANGLETERRE.

Suivant les nouvelles reçues de Londres, en date du 12, les ministres d'Autriche, de France, de Russie et de Hanovre ont travaillé le 10 au bureau des affaires étrangères.

On a reçu le même jour au *Foreign-Office* des dépêches des ministres britanniques résidens près des cours de Bruxelles et de La Haye.

Le bureau des affaires étrangères a expédié, également le 10, des courriers à lord Ponsomby, ambassadeur à Constantinople, et aux chargés d'affaires à Téhéran et à St.-Pétersbourg. On en a également expédié pour les ministres britanniques près des cours de Madrid, de Lisbonne, de Vienne, de Berlin et de Suisse.

Le comte et la comtesse Sébastiani sont arrivés à Windsor. Il y a eu le 9 un grand dîner, auquel ont assisté le prince Léopold et son épouse.

Nous lisons dans le *Times :*

« On trouve dans le 11[e] volume des dépêches du duc de Wellington le passage suivant ralatif à l'affaire de Toulouse. Le noble duc écrivait au duc de l'Infantado. « Vous verrez ce qui se passe de ce côté-ci : C'est assez amusant de chasser une armée française en France même. Cette chasse a continué jusqu'à la bataille de Toulouse. » Dans une lettre à sir John Hope, Sa Grâce après la bataille écrivait ces lignes : « Nous avons battu le maréchal Soult le 10, dans la forte position qu'il avait prise pour se maintenir à Toulouse. Le 11 a été consacré à des reconnaissances sur la route de Carcassonne et aux arrangemens qu'il faudrait pour l'enfermer à Toulouse. Il a évacué dans la soirée du 11 la ville, et il a suivi la route de Carcassonne. Je suis entré dans la ville, j'ai trouvé le drapeau blanc flottant partout, des cocardes blanches, des aigles renversées, etc. L'ennemi s'est retiré laissant en notre pouvoir les généraux Harispe, Banrot, St-Hilaire, et 1600 prisonniers. Une pièce de canon a été prise sur le champ de bataille; d'autres pièces et des munitions de guerre ont été trouvées en ville.»

Nous avons parlé d'une Adresse présentée à lord Palmerston par l'association de l'Amérique du Sud et du Mexique, dont le siége est à Londres. Cette Adresse avait pour objet de protester contre le blocus des ports mexicains. Lord Palmerston y a fait répondre par cette lettre laconique, qui semble montrer qu'avant d'entreprendre le blocus, le gouvernement français s'était assuré de la complète approbation du cabinet de Londres.

« Foreing-Office, le 6 septembre.

»M. le vicomte Palmerston me charge de vous accuser réception de votre lettre du 30 août dernier au sujet du blocus des ports du Mexique. *Signé*, etc. »

On lit dans une lettre adressée par M. O'Connell à l'*Argus* de Glasgow :

« . . . . J'ai demandé pour le peuple irlandais une augmentation dans le nombre de ses représentans au parlement. J'ai bien pensé que, dans cette question, je verrais les *whigs*, les *torys* et même des radicaux de l'Angleterre se réunir contre moi. Je m'attends aussi à l'opposition des radicaux écossais, quoiqu'ils soient en général plus éclairés que ceux d'Angleterre. Je n'en suis pas moins déterminé à braver toutes ces oppositions réunies, parce que le système de représentation suivi à l'égard de l'Irlande est de la plus criante injustice, et je ne pourrai jamais considérer l'union de l'Irlande à l'Angleterre comme définitive aussi long-temps que les Irlandais seront privés de la proportion à laquelle ils ont droit dans la représentation de leur pays au Parlement d'Angleterre. Le peuple irlandais, suivant les rapports officiels, forme plus d'un tiers de la population des Iles britanniques; par conséquent, l'Irlande a le droit de nommer un tiers des membres de la chambre des communes. Le nombre total des députés envoyés à cette chambre est de 658; celui des députés d'Irlande devrait être de 219, et elle n'en a maintenant que 105, ce qui réduit la représentation de l'Irlande à un sixième. Je me demande alors si les Irlandais déjà accoutumés sans doute à l'oppression de la part de l'Angleterre, doivent être en outre privés de plus de la moitié de leurs droits, en ce qui concerne la représentation de leur pays. L'Ecosse ne compte que deux millions d'habitans Le population de l'Irlande s'élève à huit millions; l'Ecosse envoie 55 députés au parlement, et l'Irlande seulement 105 députés. Y a-t-il une ombre de justice dans un pareil système. Je le repète, l'Irlande ne se soumettra pas plus long-temps à être traitée de cette manière; si l'union doit continuer d'exister entre les deux royaumes, l'Irlande ne cessera de réclamer pour obtenir le nombre d'au moins 150 députés à la chambre des communes. »

Le *Président*, capitaine More, est arrivé samedi à Plymouth, et a apporté les journaux de New-York jusqu'au 20 août.

Les nouvelles du Canada sont satisfaisantes. Toutes les troupes de milices, à l'exception d'une compagnie de la garde de Torento, sont retournées dans leurs foyers. Un régiment d'infanterie légère est arrivé de Sandwich, où sir John Colborne a fait tous les préparatifs nécessaires pour fortifier la frontière occidentale où il n'y a maintenant que cent hommes de troupes. La province a repris son aspect pacifique; on n'entend plus parler d'invasions des pirates sur la frontière. On ne sait combien de temps durera cet état de choses, car il y a sur la rive opposée un grand nombre de pirates et de réfugiés.

Il paraît qu'il y a eu des troubles dans les iles espagnoles des Indes-Occidentales, et principalement parmi les troupes à la Havanne, mais les autorités en tiennent les détails secrets autant que possible, de sorte que rien de certain n'a transpiré sur l'origine ou sur les causes de cette affaire. Tout ce qu'on a dit, c'est qu'une conspiration a été découverte parmi les troupes et les officiers de plusieurs régimens de la garnison de Moro-Castle, par suite du mécontentement que leur a fait éprouver la disgrâce du général Tacon. Huit des meneurs ont été arrêtés et fusillés sur-le-champ; un grand nombre sont détenus et attendent leur jugement. Tout est tranquille maintenant; l'insurrection ayant été étouffée par l'énergie du gouverneur Espeléta.

On assure que lord Durham a reçu des instructions pour ordonner l'exécution de Sutherland et de Theller.

Les femmes de Chandler et Walte, deux des condamnés pour l'affaire de Hort-Hills sont parties pour se rendre à Quebec, afin d'implorer lord Durham, pour obtenir la vie de leurs maris. L'une d'elles n'est mariée que depuis 18 mois, et l'autre a une famille de 7 ou 8 enfans.

FRANCE.

Son Exc. le lieutenant-général baron Fagel, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. le roi des Pays-Bas près de la cour des Tuileries, est arrivé à Paris dans la matinée du 11 septembre.

Nous lisons dans le *Journal du Commerce* sur les dangers d'une crise à la Bourse de Paris :

La Bourse de Paris est en ce moment le théâtre d'une crise financière qui menace la France des suites les plus graves, si l'on ne cherche à y mettre un terme ou au moins à en atténuer les effets. On se rappelle cette fièvre de spéculation qui avait envahi la Bourse au commencement de cette année. Des affaires de toute espèce se hâtaient de se constituer en Société commanditaire par actions, et il en surgissait quelquefois six ou sept en un seul jour. Chacun les relevait avec acharnement, et les primes s'élevaient outre mesure, sans que personne eût même la moindre notion de l'affaire dans laquelle on s'engageait. C'est ainsi que l'on a vu des actions atteindre en quelques Bourses les primes exagérées, de 1,000 fr. monter à 10,000 fr., ou de 500 fr. s'élever à 3,000 fr.

Tous ceux qui réfléchissent à la Bourse se doutaient bien que cette fièvre ne pourrait pas durer et qu'elle serait suivie de quelque catastrophe industrielle.

Toutes ces actions, malgré leur nombre considérable, s'étaient placées facilement, parce que les Sociétés n'en avaient pas fait verser la totalité. On n'avait appelé qu'un 5[e] et quelquefois même un 10[e] de chaque action. Mais, plus tard, il fallait bien opérer les autres versemens. Ceux qui les avaient prises pour réaliser une prime, mais qui souvent n'avaient pas les capitaux nécessaires pour opérer les autres versemens, se hâtaient de vendre à tout prix, et c'est ce qui a commencé la crise industrielle.

De nouveaux motifs ne devaient pas tarder à effrayer la place et à faire tomber toutes les actions d'une manière extraordinaire. Les chambres ont voté 4 grandes lignes de chemins de fer, celles de Strasbourg à Bâle, de Paris au Hâvre, de Paris à la Mer et de Lille à Dunkerque.

Le capital social du chemin de Strasbourg est de 42 millions, divisés en 84,000 actions de 500 fr.

---

meux et malgré sa modestie apparente, il ne tarda pas à inspirer une vive jalousie aux Pachas qui commandaient en chef. Un ordre de quitter l'Egypte lui fut bientôt intimé; pour recompense de ses services le grand seigneur lui conférait le Pachalick de Salonique.

Mais il était trop tard pour opposer une digue à l'ambition de Méhémet-Ali, depuis long-temps ses mesures étaient prises, les Cheicks, les Ulémas, le peuple du Caire spoliés et tyrannisés par Kourschyd-Pacha, étaient à sa discrétion : un jour ayant fait couper la tête à trois Pachas et en ayant fait étrangler deux autres, il se fit proclamer par les habitans et l'armée Pacha d'Égypte, réunissant sous son autorité les différens gouvernemens dont, par la mort des titulaires, il s'était fait l'heritier. Kourschyd parvint seul à s'échapper et se renferma avec quelques troupes dans la citadelle du Caire.

Maître du terrain et n'ayant plus à lutter que contre les Mameloucks, Méhémet fit solliciter par une députation envoyée à Constantinople, l'investiture de la dignité qu'il s'était conférée. La grande question pour la Porte dans les affaires de ce genre, c'est le tribut; elle se montre, en général, peu disposée à inquiéter l'homme entreprenant qui s'empare ainsi du pouvoir, surtout à cinq cent lieues de la métropole, pourvu qu'il envoie des présens et qu'il se soumette à payer le tribut. Méhémet-Ali a payé fort régulièrement pendant quelque temps, je crois que pour le moment, il est un peu en retard.

Le firman de la Porte se fit toutefois long-temps attendre; la diplomatie anglaise intriguait fortement en faveur du chef des Mameloucks Elfy-Bey. La rare prudence de Méhemet éclata dans ces circonstances difficiles : quoique le peuple et les Cheyks l'eussent déjà investi de l'autorité du Pacha enfermé et assiégé dans la citadelle du Caire, il attendit plus de deux mois avant de faire acte du pouvoir; il y avait pour lui de grands dangers à temporiser ainsi, mais braver la puissance souveraine du Sultan, était à cette époque un plus grand péril encore. Il l'emporta enfin; séduit par la promesse de l'anéantissement complet des Mameloucks, promesse que Méhémet a tenue plus tard, mais dans son seul intérêt, le Sultan accorda l'investiture. Le 1[er] avril 1806 arrivèrent de Constantinople au Caire soixante-dix Tartares, escortant le Capidjy-Bachy, porteur du Khatty-Cheryf, qui confirmait Méhémet-Ali dans le poste éminent de gouverneur d'Egypte et lui conférait la dignité de Pacha à trois queues.

Méhémet n'était pas arrivé aux termes de ses travaux. Le pays se trouvait épuisé par une longue suite de guerres intestines : les Albanais se mutinaient sans cesse, demandant des arriérés de solde qu'on ne pouvait leur payer, ils pillaient les villes et les campagnes pendant qu'Elfy-Bey et ses Mameloucks, soutenus par l'Angleterre, ravageaient le pays, faisaient des incursions jusqu'aux portes du Caire, remportaient même des avantages signalés sur les troupes du gouverneur, commandées par l'un de ses meilleurs généraux Hassan-Pacha. L'ambassadeur d'Angleterre, qu'un premier échec n'avait pas découragé, redoublait d'efforts, présentait Note sur Note au divan pour prouver qu'Elfy-Bey était le seul homme qui pût rendre la tranquillité au pays. Elfy, de son côté, promettait un tribut annuel de 1,500 bourses dont l'Angleterre garantissait le paiement. Ces raisons, ces promesses habilement développées, déterminèrent le Divan, qui ordonna les préparatifs d'une nouvelle expédition dont le commandement fut confié au nouveau grand-amiral Saleh-Pacha. Le 1[er] juillet 1807, son escadre, portant 3,000 hommes de troupes, mouilla en rade d'Alexandrie, et l'ordre fut expédié à Méhémet-Ali de se rendre sur-le-champ dans ce port où il trouverait un vaisseau qui devait le conduire à Salonique dont derechef il était nommé gouverneur.

Méhémet était trop habile pour obéir à un pareil ordre, il savait quel sort l'attendait s'il eût quitté ses troupes dévouées pour se rendre auprès du grand-amiral. Il répondit que, de sa personne, il était tout prêt à se soumettre aux injonctions de son souverain mais que ses troupes, auxquelles il devait 20,000 bourses, s'opposaient à son départ, et pour confirmer ce qu'il annonçait, il se faisait garder à vue et accompagner d'un grand nombre d'Albanais, quand il se rendait le matin au lieu de ses audiences et le soir à la mosquée. Réunissant alors les chefs de son armée, il leur fit connaître les ordres de la Porte, et leur annonça l'intention de les quitter; tous protestèrent qu'ils n'y consentiraient jamais, et se cotisant entr'eux, ils réunirent 2,000 bourses que le Pacha envoya à Constantinople par un affidé muni de ses instructions. Les Cheicks et les Ulémas envoyèrent de leur côté une nouvelle requête signée par tous les chefs du pleuple; l'ambassadeur de France agissait dans le même sens : il fut enfin écouté, et le 2 novembre un Capidji-Bachi apporta le firman du grand-seigneur qui confirmait pour la seconde fois Méhémet dans le Pachalik d'Egypte.

Méhémet, au comble de ses vœux, croyait n'avoir plus qu'à s'occuper de l'anéantissement promis des Mameloucks et de la guerre qu'il devait préparer contre les Vahabites sectaires fanatiques et puissans qui inspiraient les plus vives alarmes à la Porte et qui venaient de s'emparer de la ville sainte de Médine, mais les Anglais avaient déclaré la guerre à la Turquie, une de leurs flottes composée de 25 vaisseaux et portant 6,000 hommes de débarquement vint au mois de mars 1807 mouiller en rade d'Alexandrie. Méhémet était bien faible pour résister à une pareille attaque. Les troupes anglaises, cependant, qui étaient entrées presque sans coup férir dans Alexandrie ne purent aller plus loin; après une suite de défaites qui coûtèrent à l'Angleterre un général et plusieurs officiers de marque, l'expédition, dont la grosse artillerie avait été enclouée, dut capituler et s'éloigner d'un pays dont la conquète avait été jugée trop facile.

Le départ de ces ennemis donna au Pacha la faculté de disposer de toutes ses forces contre les Mameloucks. A l'aide d'intrigues habilement conduites, il sema la division dans leurs rangs. Le fameux Mourad-Bey était mort de la peste, Elfy-Bey d'un coup de sang, les autres beys après de légers succès et de grands revers furent amenés à traiter et à se soumettre à la domination de Méhémet; ils obtinrent de retourner au Caire et d'y jouir des débris de leur ancienne opulence, mais ils ne tardèrent pas à fomenter de nouveaux troubles, alors leur destruction fut résolue et consommée avec autant de perfidie que de cruauté. Méhémet avait accueilli les Beys et particulièrement Chahyn, leur principal chef, avec de grandes démonstrations d'amitié; il les avait invités à assister à la cérémonie d'investiture du commandement de l'armée, confié à Toussoum-Pacha, son fils. A un signal donné pendant la fête, les Albanais se jetèrent sur les Mameloucks et les massacrèrent, ceux qui n'assistaient pas à la cérémonie ou qui avaient pu échapper à cette sanglante exécution furent saisis partout où on put les trouver, poursuivis jusque dans les provinces, et décapités.

Un acte aussi grave que celui de la destruction des Mameloucks, soit qu'il ait été imposé à Méhémet par les ordres secrets de la Sublime Porte, soit qu'il lui fut commandé par le besoin de sa sûreté, ne peut être jugé d'apres les règles ordinaires. C'est un coup d'état comme plus tard l'anéantissement des janissaires, un coup d'état oriental. Méhémet avait conçu de vastes projets pour l'accomplissement desquels il lui fallait un pouvoir incontesté et la paix intérieure; la paix était incompatible avec l'existence d'une milice turbulente et dévastatrice, trop puissante encore, malgré ses nombreuses défaites, pour pouvoir être domptée. Les Mameloucks étaient un obstacle permanent à l'exécution des grands desseins du Pacha : cet obstacle d'admettre, comme pour le Sultan Mahmoud, ordonnant le masacre des janissaires, que tous deux auraient atteint le même but par des moyens differens.

Quelque soit, en définitive, le jugement de la postérité sur ces deux grands actes de la politique orientale, il faudra reconnaître qu'ils ont été tous deux un bonheur pour les peuples. Libres, enfin, dans leur action, apres l'anéantissement des Mameloucks et des Janissaires, Méhémet-Ali et le Sultan Mahmoud ont pu realiser leurs projets d'amélioration. C'est du jour de la destruction des Mameloucks que date pour l'Egypte, si long-temps et si cruellement agitée, une époque de tranquillité intérieure et de prospérité toujours croissante. Méhémet agit dans un autre ordre d'idees que le Sultan. Mahmoud impose la civilisation, ou plutôt les formes de la civilisation, à ses peuples, sans s'occuper en rien de ce qui doit précéder et amener naturellement la civilisation; il pose le faîte de l'édifice avant d'en avoir construit et assuré les bases. Mehémet, au contraire, s'attache à créer ce qui produit la civilisation, l'instruction et l'industrie. Si, jusqu'à présent, le besoin d'assurer ses conquêtes, d'arriver definitivement à l'indépendance qu'il convoite et qu'il obtiendra, l'a obligé d'imposer à ses sujets d'énormes charges, ses immenses travaux lui survivront, et l'Egypte lui devra, dans un avenir prochain, un accroissement de richesse incalculable, d'où sortira inévitablement la civilisation qu'il appelle par tous les moyens. Une révolution de sérail peut renverser tout ce que Mahmoud a si péniblement édifie; une révolution serait impuissante pour détruire l'ordre des choses établi en Egypte, parce que ce sont des bases que Méhémet s'est principalement attaché à fonder.

Délivré des Mameloucks. Méhémet s'occupa immédiatement à réparer les maux causés par le séjour prolongé d'ennemis puissans, à attirer auprès de lui le commerce, les arts et l'industrie de l'Europe, à augmenter les populations d'Alexandrie et du Caire, en y appelant les richesses et les produits des deux mondes; à donner à l'agriculture et au commerce, ces deux sources fécondes de la prospérité publique, l'essor et les améliorations que les localités et les mœurs nationales permettent de leur accorder. Un grand nombre de canaux qui, divisant

Le chemin du Hâvre est de 90 millions, divisés en 90,000 actions de mille francs.

Le chemin d'Orléans est de 30 millions, divisés en 60,000 actions de 500 francs.

Et, enfin, le chemin de Lille à Dunkerque est de 20 millions, divisés en 40,000 actions de 500 francs.

Ce qui fait un total de 274 mille actions jetées sur la place depuis le commencement de l'année.

Bâle à Strasbourg a déjà appelé deux versemens de 100 fr. et un de 50 fr., ce qui fait 21 millions qui ont été payés sur cette valeur.

On appelle les premiers versemens des trois autres chemins; ce qui fait un capital de 17 millions.

Il faut que les détenteurs de toutes ces actions trouvent maintenant cet argent, ou bien qu'ils vendent leurs titres à tout prix. On ne doit donc pas s'étonner de ne plus trouver à la Bourse que des vendeurs et aucun acheteur, et cette circonstance doit précipiter le cours de toutes les actions, même celui des affaires qui sont le plus accréditées. Un si grand nombre d'effets aura maintenant beaucoup de peine à se classer.

On dit que le ministère a l'intention de venir au secours de l'industrie des chemins de fer qui s'est déjà démoralisée par le sort de ses actions. On dit qu'il doit demander aux chambres une révision générale des cahiers des charges, afin d'y introduire des clauses plus favorables aux Compagnies.

On se rappelle sans doute qu'après le jugement du général Brossard, M. le général Bugeaud écrivit à M. l'avocat Boinvilliers, et qu'il en reçut une réponse. Ces deux lettres ont été insérées dans le *Journal de Perpignan*, et certifiées véritables par le général Bugeaud lui-même. (Voir leur texte dans le *Journal de La Haye* du 9 septembre.) Quelques jours plus tard, lors de son passage à Toulouse, elles furent reproduites par la *France Méridionale*, avec la variante ci-après ajoutée à la lettre de M. Boinvilliers: « Toutefois, je reconnais que je me suis servi » d'une expression impropre en qualifiant *d'illicites* les marchés » que vous avez fait passer; c'est *irréguliers* que j'aurais dû dire. » Comment cette phrase très-significative avait-elle été oubliée dans le *Journal de Perpignan*, et comment s'est-elle trouvée dans la feuille de Toulouse? C'est ce que M. Boinvilliers a expliqué très-clairement dans la lettre suivante qu'il adresse à la *France Méridionale*, et c'est le caractère de ce nouveau fait qui mérite de fixer l'attention des lecteurs.

Monsieur le rédacteur,

Je lis dans votre journal deux lettres, l'une de M. général Bugeaud, l'autre de moi. Dans la lettre que vous m'attribuez se trouve une phrase entière; par vous soulignée, commençant par ces mots: *Toutefois je reconnais*, et finissant par ceux-ci: *C'est irréguliers que j'aurais dû dire.*

Je dois vous déclarer, monsieur, que jamais cette phrase n'a existé dans la lettre par moi adressée à M. le général Bugeaud.

Ma lettre a été publiée telle qu'elle est, c'est-à-dire sans addition; *par M. le général Bugeaud lui même, et par lui certifiée conforme à l'original en ses mains*, dans le *Journal de Perpignan*, numéro du 1er septembre, le lendemain même du jour où je la lui ai remise, en présence de M. le lieutenant-général de Castellane et de M. Ch. Paravey.

Il est bien vrai que, par une lettre de Toulouse, en date du 2 septembre, M. le général Bugeaud m'a demandé l'autorisation d'ajouter à ma lettre la phrase par vous soulignée.

Mais M. le général Bugeaud, en me demandant cette autorisation, passait outre, et prenait sur lui de vous envoyer pour être publiée ma lettre déjà modifiée.

J'ai répondu à M. le général Bugeaud que je refusais mon consentement à toute espèce de modification, en effet, ces sortes de lettres sont des actes dont chacun a dû peser les termes dans sa susceptibilité intime, et qui, une fois acceptés, n'admettent plus de changement.

Non pas, du reste, monsieur, que je repousse en elle-même la distinction que contient *votre phrase;* je l'ai, au contraire, admise dans une causerie qui s'est établie à Perpignan entre M. Paravey, M. le général Bugeaud et moi, alors que tout démêlé entre M. Bugeaud et moi était terminé, *que les lettres étaient échangées*, et que M. le lieutenant-général de Castellane s'était déjà retiré.

Je vous prie, monsieur, d'insérer dans votre prochain numéro cette lettre, dont j'adresse une copie à M. le général Bugeaud.

J'ai l'honneur, etc. E. BOINVILLIERS.

Perpignan, 5 septembre.

La *Gazette des Tribunaux* publie les détails suivans, sur le meurtre de l'abbé Susini, dont plusieurs journaux ont parlé:

L'abbé Susini dit *Corsicco*, habitait la commune de Moca, célèbre en Corse par ses inimitiés implacables et par l'esprit vindicatif de ses habitans. Il avait pris part dans une querelle élevée entre la famille du curé de Sartène et celle du bandit Luciani. Celui-ci jeune encore, petit et difforme, cachant sous des traits hideux et un extérieur repoussant, une âme noire et des passions mauvaises, a reçu de ses compatriotes le surnom de *Cioccio* (hibou). Sauvage et sombre comme cet oiseau de nuit, hardi dans les entreprises, enhardi au succès, Luciani devait servir à merveille les vengeances de sa famille. Celle-ci lui désigna des victimes; son instinct féroce accepta la mission sanglante avec avidité, son orgueil s'en réjouit; il ne tarda pas à acquérir une exécrable renommée. Dans l'espace d'une année trois tentatives d'assassinat lui furent imputées: une femme, sa cousine, un vieillard septuagénaire, son oncle, un de ses cousins-germains blessés grièvement à des époques très-rapprochées, n'échappèrent que par miracle à la mort qu'il leur destinait.

C'est en vain que la justice se livra aux recherches les plus minutieuses pour avoir raison de ces crimes, le *Cioccio* parvint toujours à s'y soustraire. Armé jusqu'aux dents, vêtu de guenilles, la barbe longue et touffue, il prit possession de la campagne, trouvant partout des secours, s'imposant aux uns par les menaces, excitant la pitié des autres par le récit de ses dangers et de ses crimes, qu'il appelait ses malheurs. Au nombre des ennemis que poursuivait la haine du bandit, se trouvait le prêtre Susini. Mais cet ecclésiastique était sur ses gardes et s'entourait de précautions. Le *Cioccio* ayant appris que l'abbé Susini avait dit: « Il ne me surprendra pas, à moins qu'il ne me frappe à l'autel, » mit tout en œuvre pour s'approcher du village où l'abbé Susini exerçait ses fonctions. L'occasion se présenta bientôt, et l'audace du bandit s'empressa de la saisir. Le 25 août, à l'heure de l'*Angelus*, il s'introduisit dans l'église de Moca, s'abrita derrière un petit mur en briques qui formait l'enceinte des fonds baptismaux, et attendit le moment favorable pour diriger le canon de son fusil contre celui dont il avait juré la perte.

Le prêtre Susini s'approcha de l'autel où déjà trois de ses collègues avaient dit la messe. A peine avait-il fini la lecture de l'épître, qu'il tomba frappé de trois balles; son sang couvrit l'autel, il se débattit pendant quelque temps dans les convulsions de l'agonie, et lorsque les fidèles accourus vinrent pour le relever, il avait cessé de vivre. Le bandit se précipita hors de l'enceinte, renversa une femme qui voulait courageusement s'opposer à son passage. Il se perdit bientôt dans les rochers. Il est maintenant à l'abri de toutes les poursuites. Malheureusement, en Corse, la force publique est impuissante contre les malfaiteurs que protègent de nombreux amis, que favorisent des montagnes escarpées et des forêts impénétrables. Le bandit est maître dans la localité où il a établi domicile, il y commande en souverain. Malheur à qui n'obéit pas à ses ordres! malheur à qui sert ses ennemis! ses récoltes sont brûlées, le stylet ou le fusil atteignent lui et les siens. Malheur aussi aux magistrats chargés de le poursuivre, s'ils marchent autrement qu'entourés d'une force imposante, et s'ils n'évitent les chemins étroits où l'embuscade est facile! L'œil du bandit veille toujours sur eux. Plusieurs fois, M. Casabianca, magistrat instructeur dans cette horrible affaire, s'est vu menacé par des malfaiteurs contre lesquels il a dirigé ses poursuites; mais les dangers qui l'entourent ne l'ont point fait hésiter dans cette circonstance déplorable à courir où son devoir l'appelait; le courage et le dévouement dont il a fait preuve sont d'autant plus dignes d'éloges que le village où s'est passée la scène sanglante que nous venons de retracer sert de refuge à des bandits qui ont juré sa perte. Espérons que, pour le bien de la justice et la tranquillité du pays, l'autorité parviendra enfin à connaître et saisir *Cioccio* et ses complices.

ESPAGNE.

Les feuilles ministérielles de France publient la dépêche télégraphique suivante:

« *Le général commandant la 20 division militaire à M. le ministre de la guerre.*

» Bayonne, 9 septembre.

» Toute l'armée christine s'est réunie le 6 sur l'Arga pour marcher sur Estella. Espartero est entré à Oteiza le 6, après une légère escarmouche, et Alaix le même jour à Arangui sans coup férir. Don Carlos est parti d'Onate le 5 pour Villafranca. »

Une correspondance particulière, publiée par la *Gazette de France*, et en date de Bayonne 7 septembre, contient les nouvelles que voici:

« Les lettres officielles du quartier royal de Charles V, en date d'Onate le 3, rapportent que, dans la nuit du 1er au 2, le général Maroto, en apprenant qu'une colonne christine se trouvait isolée dans la Ribera, partit d'Estella à la tête de 8 bataillons et de 200 chevaux, prenant la direction d'Andosilla.

» Des personnes arrivées en ville hier, venant directement d'Estella, ont donné la nouvelle que le général Maroto, le dimanche 2, à midi, a attaqué à Cazcar la colonne aux ordres de don Diego Leon. Nous attendons la confirmation de cette nouvelle.

» Des lettre de Morella, datées du 23 août, nous font connaître que c'est le comte de Négri qui a défendu cette place contre l'armée d'Oraa. La cavalerie carliste aux ordres de Mérino a fait des prodiges pendant la retraite des christinos. Mérino était partout, chargeant à la tête des siens et portant le désordre dans les rangs ennemis. Les mêmes lettres disent que la nouvelle circulait en ville qu'au passage d'un pont sur la rivière Guadalupa, à deux lieues d'Alcaniz, les carlistes se sont emparés le 22 août de 8 pièces de canon de gros calibre ayant servi au siége contre Morella. »

D'un autre côté, nous lisons dans le *Phare de Bayonne*, journal christino, les détails suivans, datés de Valence le 26 août:

« Les ennemis ont passé la nuit hier à Torrente et à Picana, où ils ont enlevé les chevaux et exigé une forte somme d'argent. Il y a eu ici toute la nuit une grande surveillance, et une forte colonne est sortie au point du jour pour aller sur la route de Madrid jusqu'aux environs de Silla.

» A la même heure, la faction a commencé son mouvement vers la Ribera: arrivé près d'Albérique, la cavalerie est entrée dans ce village, et l'infanterie a pris la gauche du chemin par Almusafes et a envahi le territoire d'Alcira, de Suèca et de tout le côté de Jucar. Vers le milieu du jour, quelques paysans, fuyant par le chemin de Betera, ont annoncé qu'une autre colonne ennemie arrivait de ce côté: c'était la bande d'Arnau, venant de Betera par Albal et Catarroja, et qui allait rejoindre la faction.

» On sait que la colonne du brigadier Valdès s'est portée de Chelva à Requéna pour couvrir sans doute les limites de la province de Cuença.

» Hier, à deux heures de l'après-midi, deux bataillons, que l'on dit être ceux de Basilio sont passés par Cuarte; ils ont pris aussi la direction de Jucar. »

PAYS-BAS.

LA HAYE, 13 *septembre*.

L'*Avondbode* annonce que ces jours-ci ont été nommés conducteurs des travaux du chemin de fer d'Amsterdam à Arnhem; MM. A. Swets, P. A. Verdoorn, W. C. Timmerman, A. J. Goudriaan, J. P. van den Bergh, P. van der Wal, B. C. Soeterman et J. P. Aarse.

— Un arrêté royal du 5 de ce mois approuve l'adjudication des travaux de construction de ce chemin de fer, laquelle adjudication, à ce qu'on apprend, a été obtenue à 40,000 fl. au-dessous du chiffre des devis-estimatifs.

— Une lettre de Turin, du 30 août, annonce que le gouvernement belge négocie en ce moment un traité de commerce avec la cour de Sardaigne, et que ce traité est à la veille de se conclure et d'être ratifié.

— Dimanche dernier, plusieurs maîtres et amateurs de la Société *Tecum Habita* à Amsterdam ont exécuté, sous la direction de M. G. Broekhuizen, une cantate de M. L. Erck, premier hautbois de l'orchestre du théâtre de la ville, dont il a été fait une mention très-favorable dans le dernier rapport de la Société pour le Progrès de l'Art musical. La composition et l'exécution de cette œuvre ont emporté le suffrage des connaisseurs.

— On écrit de Liége, le 11 septembre:

M. Cockerill est arrivé hier à Liége. Ses nombreux ouvriers se sont rendus à sa rencontre et lui ont manifesté par cette espèce d'ovation les sentimens que son heureux rétablissement faisait éprouver.

VARIÉTÉS.

BOMBAY (1).

Le hâvre de Bombay offre un des plus ravissans panoramas que l'on puisse imaginer. A l'aspect de cet amphithéâtre formé par des terrasses bien cultivées et par des rochers couronnés de bois, de ces caps brillans et des îles gracieuses qui se reflètent dans les eaux azurées de la mer, le voyageur n'éprouve pas le désappointement qu'il subit à l'approche de la côte uniforme et plate du Bengale, hérissée çà et là de quelques arbres rabougris.

(1) Bombay, capitale de la présidence de ce nom, possède 170,000 habitans, et l'île sur laquelle elle s'élève en compte 240,000.

---

les eaux du Nil, multipliaient ses bienfaits, étaient comblés ou détruits depuis plusieurs siècles; quelques-uns ont été creusés de nouveau, et le plus important de tous le grand canal qui prend les eaux du fleuve à Ramanhieh pour les porter à Alexandrie, et qui ouvre une communication assurée entre cette ville et le reste de l'Egypte a été refait en entier. Des digues élevées sur les rivages de la Méditerranée ont assaini et rendu à la culture des terrains immenses. Les lacs Maréotis et d'Aboukir ont été baissés et leurs bords desséchés. Des plantations considérables de mûriers et d'oliviers dans la province du Feium procurent maintenant des récoltes d'huile et de soie indigènes jusqu'ici inconnues à l'Egypte. Mehémet est allé demander à l'étranger tout ce qui manquait à son pays. Il lui fallait des vaisseaux, il en a fait construire dans les ports français qui serviront de modèle aux constructeurs égyptiens dirigés par des ingénieurs européens. Une armée lui était nécessaire, il avait compris la supériorité de l'organisation européenne, il a attiré des généraux, des officiers de tous grades, il a fait ce que le maréchal duc de Raguse reproche si justement au sultan Mahmoud de n'avoir pas fait; il a créé des bataillons et escadrons types dont les hommes disséminés ensuite dans les autres corps ont porté partout l'instruction et la discipline. Mahmoud a voulu une transformation entière et d'un seul jet, et il n'a rien produit que de très-imparfait. Ses soldats ont changé de costume, ils marchent au pas à-peu-près alignés, et voilà tout. Croyant aller vite, il a pris réellement le plus long chemin.

Mehémet a demandé aussi à l'Europe l'instruction, cette autre grande source de civilisation; de jeunes Egyptiens sont venus s'asseoir sur les bancs de nos écoles, pour reporter ensuite dans leur patrie et faire partager à leurs concitoyens les trésors de science acquis en France. Déjà les sages mesures du Pacha ont porté leurs fruits. L'Egypte possède aujourd'hui une école polytechnique avec plusieurs de ses professeurs égyptiens, une école militaire, une école normale, une école de médecine et de chirurgie, etc. Désormais la civilisation a pris pied en Egypte; il n'est plus au pouvoir de qui ce soit de l'arrêter dans sa marche.

Il existe peu d'hommes, en Europe même, qui aient sur l'agriculture, la navigation et le commerce, des notions plus étendues et plus positives que le Pacha d'Egypte. Sorti d'un rang obscur, sans instruction première, il a tout appris et s'est fait ce qu'il est; doué d'un tact exquis, il sait distinguer les capacités et les faire servir à ses fins: les étrangers sont certains de trouver près de lui accueil et encouragement; il les écoute et profite. Mehémet avait rencontré dans son grand amiral Soliman-Bey une intelligence digne de la sienne. Soliman eût été remarquable partout; il avait visité presque toute l'Europe; il parlait avec une égale facilité le français, l'allemand, l'anglais et l'italien, et avait poussé fort loin l'étude des sciences exactes. La désertion de Soliman-Bey a été pour le Pacha une perte sensible. On n'a jamais su positivement à quoi attribuer le mécontentement qui a déterminé Soliman à abandonner la cause de Mehémet pour embrasser celle du Sultan. Mahmoud lui-même a vu cette désertion avec défiance, et Soliman, dont la mort a été annoncée peu de mois après qu'il eut quitté le service du Pacha, a été, dit-on, empoisonné par ordre du Sultan. Il avait un frère au nombre des jeunes Egyptiens confiés aux soins de M. Jomard.

Lorsque Mehémet se fit Pacha d'Egypte, il ne savait ni lire ni écrire. En Egypte et en Turquie, un homme, élevé en dignité, n'a pas absolument besoin de savoir écrire, mais il doit savoir lire. Mehémet s'en aperçut en reconnaissant que ses secrétaires lui avaient soumis plusieurs fois des firmans ou des dépêches contenant tout autre chose que ce qu'ils lui lisaient; il se décida à apprendre à lire, mais il voulut le faire en secret.

On vint lui annoncer un matin qu'un bâtiment portant le pavillon impérial de Maroc était signalé à l'entrée des passes d'Alexandrie. Il envoya le reconnaître, et on lui apprit que ce bâtiment avait été frété pour un fils et une fille de l'empereur de Maroc, qui se rendaient en pèlerinage à la Mecque. Il les fit inviter à venir se reposer des fatigues du voyage, le prince dans son palais, la princesse dans l'un de ses harems, promettant à tous deux une hospitalité digne de leur rang.

Peu de jours après, le prince impérial de Maroc put continuer son voyage, mais la princesse resta volontairement dans le harem d'Alexandrie, et devint l'une des quatre femmes légitimes du Pacha. Mehémet possède quatre harems et huit cents femmes. Dans chacun de ses harems il a une femme légitime.

La princesse de Maroc était fort instruite, elle savait lire; elle fut l'institutrice de Mehémet, et quand l'éducation du vice-roi fut complète, ses secrétaires apprirent, en subissant le dernier supplice, que leur maître ne voulait plus être trompé.

La première femme épousée par Mehémet était une veuve, parente du gouverneur de la Cavale; le Pacha a eu d'elle trois fils, Toussoum-Pacha, Ismaïl-Pacha et Ibrahim-Pacha. Le premier, Toussoum-Pacha, est mort en 1816 de la peste, à peine âgé de vingt ans; il commandait l'expédition contre les Vahabites, et avait déjà remporté plusieurs avantages, lorsque la mort vint le frapper dans son camp de Damanhour. Ismaïl-Pacha commandait une expédition dont le but était la conquête de la Nubie; quelques faibles débris des Mameloucks s'y étaient réfugiés, et Mehémet voulait les détruire. Ismaïl avait ordre, en outre, de rechercher les mines d'or qu'on disait exister dans ce pays. Le vice-roi espérait aussi pouvoir par la suite recruter ses armées parmi les noirs de la Nubie et du Sennâr. Cette entreprise, commencée sous les plus heureux auspices et marquée d'abord par d'éclatans succès, eut la plus funeste issue. Ismaïl pénétra très-avant dans ces contrées inconnues; mais, trouvant enfin des obstacles insurmontables, il fut obligé de retourner sur ses pas, lorsqu'il se trouvait déjà à plusieurs centaines de lieues des frontières d'Egypte. Il ramenait avec lui un grand nombre de captifs noirs; mais les maladies firent bientôt de grands ravages dans son armée; sa position devenait de jour en jour plus critique; les peuples vaincus se soulevèrent et lui livrèrent des combats journaliers. Le malheureux Ismaïl se défendit avec beaucoup de courage, avec une rare intrépidité, mais, accablé par le nombre, il périt avec la plus grande partie de ses soldats. Un naturaliste français, M. Caillaud, de Nantes, accompagnait Ismaïl dans cette gigantesque et malheureuse expédition; il eut le bonheur de s'échapper avec un petit nombre d'Egyptiens. De retour en France, il a publié une relation de son voyage dans ces contrées où nul Européen n'avait pénétré avant lui.

Ibrahim-Pacha est le seul fils qui reste à Mehémet; c'est lui qui commandait les troupes égyptiennes envoyées contre les Grecs lors de la bataille de Navarin. Ibrahim a fait ses premières armes dans la guerre contre les Vahabites; il succéda dans le commandement de l'armée à son frère Toussoum. Il battit l'ennemi en plusieurs rencontres, lui arracha les villes de Médine et de la Mecque, rétablit le cours des caravanes, interrompu depuis long-temps, et envoya le chef des Vahabites prisonnier à Constantinople, où il fut torturé et mis à mort sous les yeux du Sultan Mahmoud.

Depuis, Ibrahim a commandé toutes les expéditions entreprises par le vice-roi; il était à la tête de l'armée que l'intervention de la Russie a empêchée d'arriver à Constantinople. Ibrahim est un général doué d'une grande capacité militaire, mais dont toutes les qualités sont ternies par la plus affreuse cruauté. Il n'envoie pas au boureau ceux qui lui déplaisent, il les tue lui-même. Sans jamais manquer de dévouement à son père, Ibrahim n'a pas toujours approuvé toutes ses idées politiques; mais depuis quelque temps il est revenu sur ses premières impressions et s'est donné tout entier au système de progrès qu'il annonce devoir continuer.

Le Pacha d'Egypte a un bouffon nommé Mustapha qui ne manque pas d'esprit; il joint à ses fonctions de bouffon en titre, celles qui sont attachées à l'une des plus grandes dignités du palais. Mustapha jouit de beaucoup de faveur; mais, chez les princes d'Orient la plus insigne faveur se traduit quelquefois en caprices fort désagréables. Sous le rapport des caprices, et pour tout ce qui est en dehors des grandes affaires politiques, Mehémet-Ali est resté prince oriental.

— Mustapha, dit un jour le Pacha à son bouffon, faisons une partie d'échecs.

— Je suis aux ordres de votre hautesse.

— Mais je veux que tu perdes.

— Votre hautesse, certaine de vaincre et n'ayant à redouter aucune des chances de la lutte, ne trouvera aucun charme à la victoire.

— N'importe, je veux que tu perdes.

— Je perdrai.

— Que jouerons nous?

— Sûr de perdre, je n'ai pas intérêt à fixer le jeu bien haut.

— Mais enfin que veux-tu jouer?

— Tout ce qui plaira à votre hautesse.

— Ecoute, nous allons jouer, tu perdras, et si tu perds je te fais jeter dans le puits.

— Je vais jouer, je perdrai, et si votre hautesse veut me faire jeter dans le puits, on m'y jetera.

La partie commence, le bouffon perd, et le Pacha donne l'ordre, qui est exécuté sur-le-champ, de jeter le pauvre Mustapha dans le puits; il en est retiré presqu'aussitôt et ramené trempé et grelottant devant son maître qui lui jette, pour s'essuyer, le magnifique cachemire qui forme sa ceinture.

Mehémet a encore quelques pas à faire pour être un prince tout-à-fait civilisé.

(*Journaux français.*)

Ici, une belle ceinture de collines se détache sous un ciel ardent; des fleurs et des feuilles couvrent de leurs riches couleurs les flancs et les sommets des montagnes, tandis que, près de la mer, la forteresse et d'élégans édifices concourent à rehausser cet imposant spectacle.

L'île sur laquelle est située Bombay n'a pas plus de vingt milles de circonférence. Une digue jetée sur un bras de mer la réunit à celle de Salsette. Elle se compose de deux chaînes inégales de montagnes, et d'une vallée large d'environ trois milles, autrefois couverts de cocotiers. Le fort, bâti à l'extrémité sud-est de l'île, couvre une portion considérable de terrain, dont le développement extérieur offre une circonférence d'environ deux milles. L'enceinte intérieure des fortifications contiendrait une garnison nombreuse. C'est au milieu de ces ouvrages défensifs qu'est bâtie la ville de Bombay; sa longueur ne dépasse pas un mille, depuis la porte d'Apollon jusqu'à celle du bazar; et sa largeur est, en quelques endroits, d'un quart de mille. L'aspect des maisons est d'un effet pittoresque; les ouvrages en bois sculpté, qui servent de devanture aux boutiques, frappent les regards par leur variété, leur élégance et leur nombre; mais la manière bizarre dont ces édifices sont groupés et comme entassés les uns sur les autres, leur élévation prodigieuse et leurs toits coniques en tuiles rouges choquent les personnes habituées aux balustrades et aux élégantes tourelles des palais de Calcutta. Le *Palais du gouvernement* est un édifice dans le style hollandais, vaste, commode, mais d'une architecture un peu lourde; il occupe tout un côté d'une vaste esplanade située au centre de la ville, appelée la *Pelouse*. Les plus belles maisons de Bombay et une église sont situées dans ce quartier. Sur la droite s'élève un bazar immense, amplement fourni de marchandises de toutes sortes. Quelques riches habitans de la présidence y ont fait construire des habitations à la manière asiatique; mais le mouvement et le tumulte qui y règnent, l'absence d'air et l'affluence continuelle de la foule, rendent ces demeures très-chaudes et presque inhabitables, surtout pour les étrangers. Les docks et les arsenaux de Bombay sont vastes, grandioses et parfaitement construits par des ouvriers persans qui, après avoir été de modestes laboureurs, sont d'excellens constructeurs de navires; ils possèdent presque tous de grandes fortunes. Plusieurs magnifiques vaisseaux, en bois de *teak* (le meilleur bois dont on puisse faire usage pour la construction des navires), sont sortis de ces arseneaux, où l'on trouve des emplacemens immenses pour les munitions de la marine; et une vaste corderie, justement admirée par les personnes qui ont visité les plus beaux arsenaux de l'Angleterre. La corderie de Portsmouth est le seul établissement de ce genre qu'on puisse lui opposer.

L'île de Bombay, que la stagnation des marais rendait insalubre, est devenue un lieu très-sain. Les vastes forêts qui couvraient le sol ont été éclaircies; ce qui nuisait à la culture a été coupé; les terrains se sont exhaussés; les marais ont disparu; et la brise de la mer, par sa fraîcheur, tempère l'ardeur du soleil. La population indigène, qui est très-nombreuse, a encombré les alentours des fortifications d'une multitude de demeures construites rapidement, et qui forment les faubourgs de Bombay. *La ville noire*, telle est l'expression consacrée pour désigner ces faubourgs que l'on traverse pour se rendre dans les diverses parties de l'île. C'est un quartier bizarre, [illegible] un pêle-mêle incroyable d'hommes et d'animaux, [illegible] contre la plus étonnante variété de caractères et d'habitudes qu'il soit possible d'observer dans toute l'Asie. Les jardins de cocos qui s'étendent derrière ces habitations du peuple sont parsemés de délicieuses *villas*, beaucoup plus commodes et mieux distribuées que les maisons entassées dans l'intérieur de la ville. Elles appartiennent, pour la plupart, à des Européens qui préfèrent aux agitations d'une grande ville le calme et la vie tranquille de la campagne. En construisant ces demeures champêtres, on s'est plutôt occupé de la commodité que de l'élégance, et leurs défauts extérieurs se trouvent amplement compensés par le bon goût et la parfaite convenance des dispositions intérieures. Ces *villas* sont, en général, solidement bâties et n'ont qu'un seul étage; quelques-unes, cependant, se distinguent de la masse par les brillans ornemens de leur façade. Un goût raffiné a présidé à leurs dispositions, et les architectes ont déployé tout leur talent pour décorer avec éclat ces demeures de l'opulence. L'habileté avec laquelle les points de vue ont été ménagés, la distribution parfaite de toutes leurs parties, l'incomparable beauté d'une végétation puissante et variée qui les entoure, contribuent à en faire des résidences pleines de charme et d'agrément.

Les personnes que la nature de leurs emplois ou le soin de leurs affaires obligent à résider dans le voisinage du *Palais du Gouvernement*, ne demeurent néanmoins dans l'intérieur des fortifications que durant la saison des pluies; tout le reste de l'année elles vivent *al fresco*, suivant l'expression consacrée à Bombay. C'est au milieu d'une vaste esplanade située entre les murailles de la ville et les bords de la mer, qu'elles viennent dresser leurs tentes. Une partie de l'espace est convertie en promenades ou en tapis de gazon; des chaumières construites en planches et recouvertes de feuilles de palmier s'élèvent de toutes parts, tandis que des parterres ornés d'une très-grande quantité de pots de fleurs entourent ces habitations et les embellissent. Les appartemens intérieurs, tendus d'étoffes hindoues, sont parfaitement distribués et décorés avec goût. Enfin, quoique la précipitation ait présidé à tous les arrangemens, ces demeures offrent tout le *comfort* et tout l'agrément désirables. Quelques personnes dressent des tentes plus spacieuses encore et plus commodes, soutenues par d'élégantes colonnettes; une galerie vitrée entoure ces demeures; les fenêtres de la façade sont ornées de balcons, des étoffes d'une couleur riante et claire décorent l'intérieur, et de nombreuses lumières, placées dans des globes de cristal, jettent une vive clarté dans les appartemens. Les étrangers et les militaires, qui ne résident pas habituellement à Bombay, prennent moins de soin de leurs habitations; toutefois, la simplicité de leurs demeures ne nuit pas à l'ensemble, et l'aspect général des pavillons, s'élevant sous de beaux ombrages, est très-varié et très-brillant. Tout semble concourir à faire de ces retraites champêtres des lieux de délices, où les personnes assez heureuses pour pouvoir quitter l'enceinte étroite et étouffante de la ville viennent respirer cette brise de la mer si bienfaisante sous le climat de l'Inde.

Bombay, grâce à son heureuse situation, se trouve à l'abri des vents brûlans qui désolent plusieurs parties de l'Inde, et dont on ne parvient à combattre les effets pernicieux qu'en les tamisant à travers des nattes imprégnées d'eau. Pendant que les malheureux habitans des contrées voisines gémissent énervés sous le souffle dévorant de ces vents embrasés, ceux de Bombay se livrent à la joie et aux plaisirs; rien ne peut donner une idée du mouvement et de la gaîté qui règnent dans cette ville enchanteresse en tout temps. La population européenne se joint à celle du pays. Le soir, les *palanquins*, des *gigs*, des *boghey*, et des voitures de toutes formes se croisent dans tous les sens, tandis qu'une musique militaire vient mêler ses fanfares aux plaisirs bruyans de ces réunions. Des personnes qui ont visité l'Italie et les Indes préfèrent à la baie si vantée de Naples le grandiose et pittoresque effet du hâvre de Bombay. Les deux rangées de collines qui vont se perdre dans le lointain, et la variété des objets qu'elles étalent, la beauté des îles et leurs sites gracieux, les débris de forteresses, les masures répandues çà et là sur le sol, les habitations construites par les Portugais, des ruines de couvent, des églises, des bois, du sein desquels on voit s'élever des temples, tout cet ensemble bizarre produit un merveilleux point de vue, dont la description la plus longue et la plus détaillée ne saurait donner une idée.

Au commencement des pluies, une étrange et subite métamorphose s'opère dans la grande esplanade; les tentes et les pavillons disparaissent, l'eau, qui tombe à flots, efface rapidement les dernières traces de tant de plaisirs, et bientôt une immense nappe d'eau stagnante couvre l'arène où brillaient naguère d'élégans *cottages* et de délicieux jardins. Lorsque la mousson souffle avec force, le port de Bombay offre un spectacle imposant; les hauteurs voisines, ordinairement si brillantes et si vivement éclairées par un beau soleil, deviennent sombres et se chargent de nuages; la mer, ordinairement si calme, est profondément agitée par la violence des vents, et, bien que pour des marins habiles il n'y ait pas grand danger à l'affronter, son aspect courroucé est néanmoins des plus menaçans. Les bateaux pêcheurs qui ont à lutter contre les flots semblent sans cesse exposés à sombrer. Quelquefois, dans le courant de cette saison de l'année, des navires se perdent dans la rade de Bombay; mais ces naufrages doivent être principalement attribués à l'ignorance ou à l'effroi des matelots indigènes, qui n'ont pas la réputation d'être les premiers marins du monde.

Presque tous les habitans du pays sont d'origine persane; leurs ancêtres, après la conquête de la Perse par les Musulmans, au huitième siècle de l'ère vulgaire, se réfugièrent dans l'Indoustan pour échapper à leurs cruels persécuteurs. Mais en cherchant un asile sur une terre étrangère, ces peuples fanatiques voulurent rester fidèles à leurs croyances, et jouir du libre exercice de leur culte. Ils promirent, quant à eux, de respecter les préjugés des sectateurs de Brahma, et s'engagèrent conséquemment à ne point tuer de vaches sacrées. Par une fidélité excessive à leur promesse, ils s'abstiennent encore aujourd'hui de manger du bœuf, bien qu'ils soient loin d'avoir pour cet animal la même vénération que les Hindous. Le culte des Persans consistait originairement dans l'adoration pure et simple du Créateur Tout-Puissant, considéré comme la source de toute lumière. Le soleil [illegible] et sublime simplicité [illegible] en grossière et stupide idolâtrie. C'est la transformation ordinaire que subissent les doctrines religieuses chez les nations ignorantes. Les honneurs qu'on ne rendait qu'à Dieu, on les rendit à des hommes: Zoroastre et quelques sages sont aujourd'hui l'objet d'une grande vénération. Dans tous les temples on entretient précieusement les feux sacrés; et comme ces feux ne doivent jamais s'éteindre, bien des personnes croiraient leur vie en danger si elles se permettaient d'étouffer la plus petite flamme ou de souffler la moindre chandelle.

(La suite à demain.)

ERRATUM.

Dans notre numéro d'hier, première page, rubrique *Italie*, au lieu de lire « *les Kants dignitaires du royaume* », il faut lire « les hauts dignitaires du royaume », etc.

Cours des Fonds Publics.

BOURSE D'AMSTERDAM DU 12 SEPTEMBRE.

		Int.	11 SEPT.	OUVERT	FERMÉ.
PAYS-BAS.	Dette active	5	101 7/8	102	101
	d° d°	2 1/2	54 3/16	54 1/2	54 1/8
	d° différée		»	»	»
	Billets de chance		24 9/16	24 [illegible]	24 7/16
	Syndicat	4 1/2	95 5/8	95 3/4	95 9/16
	d°	3 1/2	»	80	79 3/4
	Société de Commerce	4 1/2	168 5/8	169	168 1/2
	d° nouvelle		101 1/4	»	»
	Emprunt de 1830	4	»	»	»
	d° 1837	5	99 5/8	99 3/4	99 3/4
RUSSIE	Obl. Hope & C. 1798 & 1816	5	105 5/8	105 3/4	105 3/8
	d° d° 1828 & 1829	5	106	106	105 7/8
	Insc. au G. L.	6	69 1/2	69 3/4	69 3/8
	Certific. au d°	6	»	70	69 7/8
	d° à Hambourg	5	»	»	»
	d° à Londres 1822	5	»	»	»
	d° inscriptions 1831/33	5	97 1/2	97 3/4	97 1/4
PRUSSE	Oblig. à Londres 1830	4	»	»	»
	Act. Lot. de 50 Rix	f	»	»	»
ESPAGNE	Perp. em. Amsterdam	5	»	»	»
	d° à Londres	3	»	»	»
	Passive	5	»	»	»
	Dette différée à Paris		»	»	»
	Deffered		»	»	»
	Ardouin	5	18 7/8	18 3/4	18 9/16
AUTRICHE	Oblig. Goll. & Comp.	5	»	104 1/2	104 1/4
	d° métalliques	5	103 3/8	103 1/2	103 3/8
	d° d°	2 1/2	»	»	»
NAPLES	Certif. à Amsterdam	5	»	»	»
	d° à Naples	5	»	»	»
	d° à Londres	5	»	102 1/4	102 1/2
FRANCE	Inscr. au G. L.	3	»	»	»
DANEMARCK	Obl. à Londres	3	»	»	»
POLOGNE	Act. 1835	f	138 1/2	138 3/4	138 7/8
ANGLETERRE	Cons. Ann.	3	»	»	»
BRÉSIL	d° d°	5	81 7/8	82	81 7/8
MEXIQUE	d°	6	»	»	»
COLOMBIE	[illegible] 1824	6	17 1/4	»	»
PÉROU	d°		[illegible]	»	»
[illegible]	Oblig. à Londres		»	»	»

BOURSE DE VIENNE DU 5 SEPTEMBRE.

Métalliques, 5%	107 5/8	Lots de 1834	126 7/8
Dito, 4%	100 5/8	Actions de la Banque	1443 1/4
Dito, 3%	81		

BOURSE D'ANVERS DU 12 SEPTEMBRE.

	Int.		
Métalliques	5	100 5/8	A.
Naples	5	99 1/4	P.
Ardouin	5	18 7/8	P.
Dette différée, anc.		5 3/4	P.
Dito nouv.		»	
Passive	5	»	
Lots de Hesse		23 1/4	A.

Cours après la Bourse (2 1/2 heures).
Ardouin, 18 7/8 A. — Idem, Primes à 1 Mois dont 1, 18 7/8 P.
Don Carlos, 2 1/2 A.

BOURSE DE PARIS DU 11 SEPTEMBRE.

FONDS PUBLICS.	COURS DU 10 SEPT.	OUVERT.	FERMÉ.
Cinq pour cent.	109 20	109 30	109 35
Trois pour cent.	80 80	80 85	80 90
Emprunt Ardouin.	20 1/4	20 [illegible]	20 [illegible]
Dette différée de 1830.			
» » 1835.	—		
» passive.	4 1/4		
Certificats Falconet.	100 00	99 90	100 00
2 1/2 pour cent (Hollande).			

BULLETIN DE LA BOURSE.

Il y avait des achats considérables en 5% qui ont produit une hausse très-forte sur cette valeur. On remarquait surtout trois agens qui exécutaient beaucoup au comptant. On disait que de tous les conseils généraux il n'y en avait que 5 ou 6 qui s'étaient montrés favorables à la conversion, que les autres n'avaient pas traité cette question, ou avaient paru y attacher moins d'importance que l'année dernière. Quoiqu'il en soit le 5% a monté rapidement à 109. 45 pour la fin du mois. Le 3% ne suivait pas la même progression; il n'a pas atteint le cours de 81 et il a fléchi à 80 [illegible]

BOURSE DE LONDRES DU 11 SEPTEMBRE.

Cons. 3%	94 1/4 à 1/8 A. et 94 1/4 à 3/8 P.
Holl. dette act. 2 1/2 %	54
Dito dito 5%	102 1/4
Dito Emprunt 1837, 5%	100
Espagne	19 3/4 à 1/2 avec Coupons.
Portug. (nouv.)	35 5/8
Russes	112 1/4 à 1/4

Le prix de l'abonnement est de [illegible] florins par an ou 7 florins par trimestre pour La Haye, et de 30 florins par an ou 8 florins par trimestre pour les autres villes du royaume. On s'abonne au bureau 2e [illegible] section T, numéro 69, ainsi que chez tous les libraires et directeurs de postes du royaume. On s'abonne et reçoit les Annonces pour l'étranger chez MM. LEPELLETIER, BOURGOIN et Comp., directeurs de l'OFFICE CORRESPONDANCE, à Paris, rue des *Filles-St.-Thomas* (*Place de la Bourse*), n° 5, chez M. PINIÈRE [illegible] rue *St.-Honoré*, n° 297, et chez M. JUSTIN, rue *Gaillon*, n° 13.

IMPRIMERIE DE A. D. SCHINKEL.